dant de ses œuvres. Après avoir fait la biographie du chansonnier roubaisien, le conférencier calère dans le vif de son sujet. Il analyse les œuvres de Nadaud d'une façon claire et fort captivante. Par les lectures expressives et très bien choisies, M. Mouraux fait défiler tour-à-tour les plus belles poésies de Nadaud, dont plusieurs sont des petits chefs-d'œuvres. Pendant plus d'une heure le public est tenu en éveil sous le charme de sa parole.

M. Piette, en se chargeant d'exécuter quelques chansons de Nadaud, les mieux réussies (la Vaine des Adieux, Bonhomme, le Docteur Grégoire, les Deux Gendarmes, le Soldat de Marsala, a procuré beaucoup de plaisir et a obtenu un grand et légitime succès.

Dans une chronique pérorainon, M. Mouraux nous dit qu'après bonne représentation la chanson enflamme les cœurs, qu'aux accents de la *Marseillaise* nous saurons aussi faire notre devoir lorsque la patrie sera en danger.

C'est par des applaudissements prolongés que le public bondique le plaisir que le conférencier lui a procuré.

M. Mauroe-Sis a remercié M. Mouraux au nom de la société coopérative qui a pu grâce à son talent bonnage qu'il pouvait rendre à Nadaud, c'était de nous le montrer comme un modèle d'honnête homme et de bon citoyen.

M. Provent, pianiste, et M. Brochart Emile, violoniste, ont apporté, comme accompagnateurs, leur précieux concours à cette petite soirée qui était terminée vers dix heures.

***

Une soirée récréative à l'école de la rue Houchard

Dimanche dernier, l'Association amicale des Anciennes élèves de la rue Houchard offrait aux familles de ses membres et aux parents des élèves une soirée récréative qui a obtenu un plein succès.

Les cinq heures la salle était comble. Mademoiselle la Directrice de l'Ecole prend la parole et remercie, au nom de l'Association, les personnes qui avaient bien voulu rehausser par leur présence, l'éclat de cette petite fête intime.

Le programme promettait beaucoup, il a donné plus encore.

Les chœurs «Les Mirlitons» et «Chantez oiseaux», remarqués pour leur originalité, ont été enlevés on ne peut mieux par les membres de l'Association et les élèves de l'école primaire.

Mlles Lebeque et Dorchies ont dit très gentiment le petit dialogue : «Le Sourd et le Bègue». Dans le duo comique «Chien et Chat», Mlles H. Autroy et A. Lemaire se sont fait très applaudir, elles représentaient deux commerçantes parisiennes, dans le genre. «Dame Rose», est une chansonnette comique qui possède une saveur toute particulière; les parées. chanées eur un air de menuet, sont très simples et très jolies, Mlle S. Desnoulet, qui interprétait cette romance, s'était bien pénétrée du caractère du personnage qu'elle représentait : on eût dit une grand'mère d'autan. Aussi les applaudissements ne lui ont pas manqué.

Les monologues comiques, en patois de Tourcoing, ont produit une grande hilarité parmi les spectateurs. Il faut dire que Mlle A. Lorthiois les a débités avec une verve toute tourquennoise.

Le genre sérieux n'était pas exclu du programme et n'a pas moins bien réussi que la partie comique.

La voix de Mlle Vonlédo, dont le timbre est très expressif, a produit un grand effet dans la «Thaïs» de «Manola», romance, bien détaillée par Mlle J. Deury, a été fort goûtée du public. L'interprétation en était excellente. Mlle H. Autroy a vivement impressionné l'auditoire lorsque, vêtue en Africaine et portant l'écharpe tricolore en sautoir, elle nous a fait revivre la « Dévouement d'une Française.»

Œuvre principale de la soirée était un petit drame en trois actes ayant pour titre : *Un Rêve*. C'est l'histoire d'une pauvre jeune fille qui a soif de fortune et de grandeurs; dans un songe, elle se voit adoptée par une marquise très riche, elle quitte l'humble demeure qui l'a vue naître et sa mère en meurt de chagrin.

Heureusement, ce n'est qu'un rêve : elle se réveille contente de se retrouver dans sa chaumière.

Les rôles ont été bien tenus par Mlles C. et C. Dupas, A. Autrique, J. et S. Desnoulet, M. Bourgois, H. Deschamps, E. et A. Lorthiois, et L. Leclercq.

Nous leur adressons tous nos compliments.

La soirée s'est terminée par une pantomime burlesque qui a soulevé un immense éclat de rire de joyeux le commencement jusqu'à la fin, Mlles H. Deschamps et M. Bourgois méritent les félicitations spéciales tant elles ont montré d'entrain : on eût cru des artistes de profession.

La toilette délicate d'accompagnatrice avait été confiée à Mlle Vanhamme; elle s'en est acquittée à son grand honneur.

Les spectateurs se sont ensuite retirés enchantés de la bonne soirée qu'ils venaient de passer, et beaucoup de personnes ont tenu à féliciter chaudement Mlle Quera, directrice, ainsi que tout le personnel de l'école, pour la façon dont le programme avait été élaboré et celle dont il venait d'être rendu.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette.
5 Grands Prix. 20 Médailles d'Or.

Wattrelos. — *Stenographie.* — Le cours de stenographie fait dans la salle du Conseil municipal par M. Leon Lepercq, professeur à l'école de la rue Turgot, à Roubaix, n'ayant pu avoir lieu le 2 mars dernier, à cause d'une réunion du conseil, se fera aujourd'hui mardi, comme d'habitude de 8 heures 1/2 à 9 heures 1/2.

Wasquehal. — *Le Ballement.* — Hier dimanche a eu lieu une réunion de la société des Anciens Militaires Français le *Ballement*, présidée par M. Mallet.

Communication a été faite d'une lettre du Conseil municipal donnant avis qu'en vue de l'érection d'un Monument au cimetière à la mémoire des enfants de Wasquehal, morts pour la patrie, il était accordé le terrain nécessaire à l'élévation du dit monument, que la souscription en vue de cet achat était accueillie favorablement, mais que la subvention de la commune à accorder à titre de première souscription était renvoyée à la commission des finances pour étude de la somme à allouer, estimant que la souscription aura donné.

La société trouvant de cette marque de patriotisme de la part du conseil, décide qu'il y a lieu de lui adresser une lettre de remerciemnts. Il a été en outre décidé que la souscription en vue de l'achat de ce monument est ouverte à partir de ce jour, qu'il sera délégué deux membres par quartier pour recueillir les sommes souscrites, qu'ensuite la souscription terminée, avis du montant sera donné au Conseil municipal, qui délibérera sur la subvention.

Du reste, aussitôt que le Monument sera achevé et placé, une grande fête d'inauguration aura lieu dans le courant de l'été, et le programme sera arrêté et publié en temps opportun pour donner le plus d'éclat possible à cette fête.

Nous souhaitons bonne réussite à cette fête de patriotisme, et prions les souscripteurs d'être aussi généreux que possible.

Les personnes qui par oubli n'auraient pas été vues par nos délégués chargés de recueillir les obles sont priées de vouloir bien les faire parvenir chez M. Henri Mallet, président de la société.

***

C'est par erreur que nous avons annoncé que le conseil municipal, en accordant à la Société des Anciens militaires le *Ballement* un terrain au cimetière pour l'érection d'un monument funéraire, avait refusé la subvention sollicitée.

La demande a simplement été renvoyée à la commission des finances pour fixer le chiffre du crédit.

UN INCENDIE CRIMINEL à Neuville-en-Ferrain

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 heures de M. Auguste Phalempin-Roussel, située au hameau du Berquier à Neuville a été complètement détruite par un incendie attribué à la malveillance.

M. Phalempin-Roussel était rentré chez lui vers minuit et n'avait rien remarqué d'anormal.

Vers une heure 1/2, le fils du fermier, âgé de 17 ans, fut réveillé en sursaut par une vive lueur et des crepitements.

Il donna aussitôt l'alarme. Tous les habitants de la ferme se levèrent en toute hâte et constatèrent qu'il y avait du feu sur quelques points différents.

Sans avoir le temps de se vêtir ils se précipitèrent sur la porte de l'escalier, mais ils en étaient déjà et il durent se sauver par une issue donnant sur la pâture.

Le feu fit en peu d'instants des progrès effrayants.

On tenta de sauver le bétail mais on ne réussit qu'à retirer des étables, deux vaches et deux génisses portant déjà des brûlures ; l'une d'elles tellement graves qu'on a dû l'abattre.

Le reste des bestiaux : 9 vaches à lait, 2 taureaux, 5 porcs, dont une truie avec ses petits, 3 chevaux, les chiens et toute la volaille furent carbonisés.

Ce n'est qu'à 4 heures 1/2 qu'on sonna le tocsin et seulement vers 5 heures que les pompiers purent se rendre sur les lieux. Ils durent se borner à abattre les pans de murailles calcinées.

Outre le bétail, tout a été détruit : mobilier d'habitation, instruments aratoires et les récoltes en grange. Les pertes non évaluées sont considérables.

Il y a assurance.

On se rappelle que l'année dernière il se produisit une pétite révolution à Neuville, à propos de la *suppression par M. Phalempin*, d'un sentier traversant ses terres.

L'affaire fut portée devant M. le juge de paix, qui donna raison au fermier.

A quelque temps de là, des coups de feu furent tirés la nuit et les projectiles vinrent atteindre les fenêtres d'une voisine du fermier qui lui donnait raison. Enfin des meules de paille déposées sur l'emplacement du sentier supprimé furent incendiés.

LILLE

Un courageux sauveteur

Hier, vers neuf heures du matin, le sieur Biebuyck Jules, 38 ans, garçon de café rue du Priez, estaminet Delannoy, qui se trouvait en état d'ivresse, a tenté de se noyer en se jetant dans la Basse-Deûle, près du Palais-de-Justice. Le sergent de ville Lemay qui était de garde au poste Saint-Martin, prévenu de cette tentative s'est immédiatement jeté sur les lieux, a été sa ravique et a courageusement fait un plongeon dans les eaux bouseuses de la Basse-Deûle pour en retirer le désespéré qu'il a pu saisir au moment où il coulait.

Il l'attacha avec une corde qui lui fut lancée par les passants. Le dragueur Baillet Louis s'est aussitôt dirigé avec son bateau et a pu le recueillir ainsi que Biebuyck. Après avoir reçu des soins au poste, ce dernier a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur en voiture d'ambulance.

Toutes nos félicitations au courageux sauveteur pour sa belle conduite que M. le Maire de *Lille tiendra sans nul doute à faire officiellement.*

Le vol de la rue Saint-Sauveur

Nous avons annoncé que Mlle Delmain, *mercière, rue Saint-Sauveur, 77, avait été victime*, la semaine dernière, d'un vol de bijoux et d'argent contenus dans son coffre.

Ce coffret a été retrouvé vide dimanche matin dans l'escalier d'une maison de la rue de Fives.

Le porte-monnaie qui avait renfermé les 150 francs et une boîte dans laquelle étaient déposées les bijoux se trouvaient dans ce coffret.

Dans le portemonnaie les voleurs avaient laissé une pièce d'argent de vingt centimes et une croix en double.

Malgré toutes les recherches faites aussitôt, il a été impossible de découvrir la personne qui a mis cet objet dans l'escalier de cette maison.

Vol

La police a arrêté Swinen Charles, sculpteur, ayant demeuré rue de la Tête-d'Uttel, actuellement en fuite, pour vol d'outils de menuisier, au préjudice de M. Peeters, rue de Flandre, 14.

Arrestation de la femme Ponsel

Nous avons relaté hier, les arrestations de Ponsel et Levieille, condamnés mardi par la Cour d'assises de Douai et nous avons annoncé que la femme Ponsel était parvenue à se soustraire aux recherches de la police.

Cette femme avait adressé samedi un télégramme à son frère, qui habite Calais et l'on croyait à la sûreté qu'elle avait l'intention de se rendre dans cette ville.

La gare était étroitement surveillée, mais la *jeune femme ne parut pas. Ce fut le frère*, qui, arrivant de Calais, se rendit dans la soirée de samedi chez **M. Dupont, 30, rue Paul Bert.**

Un agent de la sûreté le prie de le suivre au commissariat de police, lorsque c'est en cette ville qu'on demanda l'adresse de sa sœur.

Il répondit qu'elle se trouvait certainement chez des parents, boulevard Victor-Hugo et au faubourg des Postes.

Dimanche matin elle fut arrêtée au dernier endroit et mise sous les verrous. Elle ira rejoindre son époux et son père aujourd'hui à la maison d'arrêt.

Taureaux en promenade

Hier vers 9 heures, à l'abattoir, deux taureaux que l'on conduisait à la bascule et qui appartiennent à **M. Deboulogne**, *cheilleur rue du Metz, 12*, se sont échappés, et après avoir enfoncé la porte de la guérite de décrottage, sont entrés dans la cuisine du directeur où ils ont fait quelques dégâts, mais sans occasionner aucun accident.

Un brutal individu

Le nommé Vanderdonck Henri, 34 ans, charcutier, rue de Mazagran, 29, rentrait chez lui dimanche soir, vers dix heures en parfait état d'ivresse.

Au coin du feu dormait son cousin Vandenbaugaerde, 19 ans, apprenti charcutier.

Le sommeil du jeune homme exaspéra l'ivrogne qui, pour le réveiller lui assena un violent coup de bâton. Le pauvre garçon tomba sur le parquet baignant dans le sang qui ruisselait d'une large blessure à la naissance des cheveux.

Il put se relever et se rendit chez un pharmacien qui arrêta l'effusion du sang, puis il vint au poste faire sa déclaration à M. Thillard, commissaire de police du 4e arrondissement.

Au même moment arrivait Vanderdonck, qui fut arrêté séance tenante et mis au violon. Il a été déféré au parquet hier matin.

Le docteur Hecketter, qui a visité le blessé, a déclaré que la blessure n'était pas très grave.

LE NORD

ARMENTIÈRES

Hier, à 9 heures du matin, Carton Louis-Frédéric, à Armentières, âgé de 52 ans, ouvrier tisseur demeurant rue des Agneaux, a été trouvé pendu dans sa chambre. On attribue le suicide de cet individu à l'abus de boissons alcooliques car il était ivre journellement.

CAMBRAI

Cambry. — Samedi eut en lieu au milieu d'un assistance considérable les obsèques de M. Paret J. B., membre de la société de secours mutuels et de la Société des Anciens Combattants de 1870-71. Au cercueil était couvert du drapeau tricolore; les coins en étaient tenus par MM. François Ribaucourt, Carton Hippolyte, Bocq Pierre-Joseph et Gabet Henri, amis du défunt.

Les sociétés présentes étaient précédées de leur drapeau et plusieurs discours ont été prononcés par MM. Dravigny Ernest, secrétaire de l'Union des Ouvriers, Danjon, secrétaire de la Société des Anciens Combattants.

AVESNES

Inondation. — Par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber depuis trois jours, les eaux ont débordé et constituent qu'il y avait du feu sur quelques points différents.

Sans avoir le temps de se vêtir ils se précipitèrent sur la porte de l'escalier, mais ils en étaient déjà et il durent se sauver par une issue donnant sur la pâture.

Le feu fit en peu d'instants des progrès effrayants.

On tenta de sauver le bétail mais on ne réussit qu'à retirer des étables, deux vaches et deux génisses portant déjà des brûlures ; l'une d'elles tellement graves qu'on a dû l'abattre.

Le reste des bestiaux : 9 vaches à lait, 2 taureaux, 5 porcs, dont une truie avec ses petits, 3 chevaux, les chiens et toute la volaille furent carbonisés.

Ce n'est qu'à 4 heures 1/2 qu'on sonna le tocsin et seulement vers 5 heures que les pompiers purent se rendre sur les lieux. Ils durent se borner à abattre les pans de murailles calcinées.

Outre le bétail, tout a été détruit : mobilier d'habitation, instruments aratoires et les récoltes en grange. Les pertes non évaluées sont considérables.

Il y a assurance.

On se rappelle que l'année dernière il se produisit une petite révolution à Neuville, à propos de la *suppression par M. Phalempin*, d'un sentier traversant ses terres.

L'affaire fut portée devant M. le juge de paix, qui donna raison au fermier.

A quelque temps de là, des coups de feu furent tirés la nuit et les projectiles vinrent atteindre les fenêtres d'une voisine du fermier qui lui donnait raison. Enfin des meules de paille déposées sur l'emplacement du sentier supprimé furent incendiés.

HAZEBROUCK

Merville. — Dimanche soir à 5 heures, M. Ventajou, directeur de l'école publique de Merville, a fait au théâtre municipal une conférence sur le *Patriotisme*, qui a eu un succès considérable. Près de quatre cents personnes étaient dans la salle, proposées sur l'emplacement du sentier supprimé furent incendiés.

Après avoir défini la patrie et le patriotisme, le sympathique conférencier en a fait l'historique, et a cité nombre d'exemples, tous plus beaux les uns que les autres, communément appelés des exemples patriotiques. Une émotion profonde s'est emparée de tout l'auditoire quand il a fait revivre la grande figure de Jeanne d'Arc, « l'ange du patriotisme ». Puis ont défilé les héros, hommes et enfants, dont les noms seront précieusement conservés dans les mémoires et ont une place dans tous les cœurs.

Chacune des évocations du conférencier, et notamment celle de Jeanne d'Arc, *ont été accueillies* par des salves d'applaudissements.

L'orateur a conclu quelle l'histoire, pour dire que le patriotisme ne pas un vain mot, mais dans la vie civile.

Toute la salle a applaudi longuement au *Sursum corda* de la fin, à la belle péroraison que M. Ventajou a prononcé d'une voix vibrante d'émotion.

M. Grébin, maire de Merville, MM. Ernout et Vanisotto, adjoints, avaient tenu à rehausser par leur présence, l'éclat de cette première conférence.

A l'issue de la conférence on a été reçu 49 adhésions, à l'Association amicale des anciens élèves de *l'école communale et du pensionnat Dubreuil.*

Les personnes désireuses d'entrer dans la société, sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Crapet, instituteur, secrétaire provisoire.

DUNKERQUE

Arrivée du général Duchesne

C'est mercredi prochain que le général Duchesne arrivera à Dunkerque.

A ce propos, la municipalité invite les habitants à pavoiser ce jour-là leurs habitations.

UN ENFANT MARTYR

Confrontation avec les parents

Hier après-midi à 3 heures, M. Taillandier, juge d'instruction, a fait conduire en voiture cellulaire au Palais-de-Justice le gosse Liébart, Mylle, qui furent introduits peu après dans son cabinet.

Pendant ce temps on allait chercher à l'hôpital le petit Léon, qui fut chaudement enveloppé puis on le plaça dans une voiture de l'hospice et à son tour il fut conduit au Palais-de-Justice pour être confronté avec ses parents.

Le pauvre enfant avait bien peur, mais on l'a rassuré en lui affirmant qu'il n'avait rien à craindre.

Vers environ 3 h. 1/4 quand l'enfant accompagné d'une femme chargée de le soigner arriva au Palais-de-Justice.

Le jeune Léon sembla alors de mettre pied à terre, *mais ses jambes ne purent le soutenir* et la personne qui l'accompagnait fut forcée de le porter jusque dans le cabinet de M. le juge d'instruction.

Mis en présence de ses parents, le pauvre enfant fut en proie à un tremblement nerveux.

Calmé par M. de Taillandier, le petit Léon reçut des mains de ses parents des paroles qui avaient fait endurer.

Les époux Liébart semblaient en proie à une vive émotion.

Le juge fut prié de nouveau relaté les traitements inhumains dont il a été victime de la part de ses parents. Ceux-ci ont avoué les faits, comme s'il se fût d'une chose tout à fait naturelle.

La mère semblait ne pas oser regarder son *enfant, elle tenait les yeux constamment baissés*; quant au père, il paraissait étranger à ce qui se passait autour de lui.

Tentative de vol au cimetière. — Chacun connaît à Dunkerque la petite maisonnette habitée par **B. Dubois**, concierge du cimetière.

Composée d'un étage et d'une mansarde, ce bâtiment possède un sous-sol éclairé par des claire-voies, et c'est dans ce sous-sol qu'habite l'un des ouvriers de **M. Dubois.**

Cette nuit, vers une heure, au moment où le vent soufflait avec violence, *l'ouvrier de M. Dubois* fut réveillé par un tapage insolite.

Il prêta l'oreille et entendit distinctement un bruit provenant des claire-voies.

Il crut tout d'abord que c'était un chat, mais comme le bruit persistait, il s'approcha des claire-voies et aperçut deux individus qui essayaient de les ouvrir.

L'ouvrier s'empressa de grimper un escalier conduisant à la mansarde et de descendre par celui-ci que des malfaiteurs essayaient de s'introduire chez lui.

M. Dubois, réveillé en sursaut, sauta à bas de son lit, saisit son révolver et ouvrit une fenêtre.

La nuit était assez claire et un bec de gaz brûlait à l'angle de la rue de Flandre. *M. Dubois n'aperçut personne et après s'être habillé*, il descendit avec son ouvrier.

Tous deux constatèrent alors que des malfaiteurs avaient escaladé la porte du cimetière.

En franchissant cette porte, l'un des malfaiteurs avait même, en se cramponnant à son sommet, démoli un fronton dont les débris ont été retrouvés.

M. Dubois remarqua ensuite des traces d'escalade sur les pierres de la porte du cimetière.

Des empreintes de pieds nettement relevées près de la maison du concierge.

M. Dubois a fait ce matin une visite dans tout le cimetière et il a pu constater qu'aucun objet de valeur n'avait été volé.

La police a ouvert une enquête de matin, et jusqu'à présent aucun indice n'a pu mettre la *justice sur les traces des coupables.*

Bourbourg. — Hier notre ville a eu le régal d'une fête patriotique et bien intéressante. Sous les auspices du comité du Son des Ecoles laïques, M. Bodelle, instituteur au Grand-Fort-Philippe, était venu faire une conférence sur l'*Ouvrier et l'Artisan avant 1789*. Une foule d'environ huit cents personnes occupait la salle du théâtre, mais trompée, à l'appel des organisateurs et s'entassaient dans les grands salons de l'Hôtel de Ville.

La fête était présidée par M. Victor Vandenbroucque, le sympathique maire de Bourbourg ; près de lui avaient pris place plusieurs membres du Conseil municipal et les membres du comité du Son. La fête a commencé par un brillant morceau exécuté par la Musique municipale, sous la direction de M. Frédéric Donnange, officier d'Académie. Puis M. Bodelle a pris la parole. Il a développé son sujet en un langage clair et précis et il a terminé par de très belles réunir remarquables; aussi l'auditoire l'a interrompu souvent et salue par de chaleureux applaudissements.

Ensuite, notre sympathique directeur de l'*Ecole laïque*, M. Blanchet, a intéressé beaucoup l'auditoire par une conférence sur les *Ancêtres des principaux faits* ayant trait au sujet développé par le conférencier. Cette charmante soirée s'est terminée par la *Marseillaise*, exécutée debout par la foule.

Une quête a été faite au profit des élèves nécessiteux. Nous adressons nos plus vives félicitations aux organisateurs de cette fête dont les habitants de Bourbourg en garderont le plus agréable souvenir.

Il est arrivé hier à Bourbourg par le train de deux heures un groupe environ de 150 à 200 manifestants et gamins du Grand-Fort-Philippe pour manifester contre M. Bodelle.

La police prévenue, les suivit et empêcha tous tumulte. *Après avoir parcouru différentes rues de la* ville et avoir stationné notamment sur la Grande-Place et devant l'Hôtel-de-Ville, les manifestants qui avaient strenent excité certains clericaux de Bourbourg, s'étaient pas, devant les républicains qu'on évalue à plus de mille, massés devant la mairie, se montrer hostiles et après s'être dispersés, rapidement à la hâte le chemin de fer.

Qu'en pensent nos bons clericaux de cette manifestation avortée qu'ils avaient provoquée.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Fouquières-lez-Lens. — Des malfaiteurs s'introduisant nuitamment dans la cour de M. Leon Vannier, rue d'Harnes, y ont enlevé des poules et des lapins renfermés dans une établette. On recherche les auteurs de ce vol.

Beuvry. — La commission des conférences populaires de Beuvry a tenu dimanche 9 mars, sa troisième réunion publique. Une causerie très littéraire et très intéressante faite par M. Bouvier, professeur sur la Lecture et le Langage a avait réuni un auditoire fort nombreux ; le conférencier a obtenu un véritable succès et les applaudissements prolongés et très répétés lui ont fait connaître l'impression unanime de son public. Ajoutons que M. Marguerit est contrôleur des contributions directes, attaché à la direction de Lille.

SAINT-OMER

Rebecq. — Des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré pendant la nuit par le soupirail de la cave, dans l'habitation de M. Parvery, cabaretier, où ils ont dérobé diverses liqueurs, du lard et d'autres objets, le tout d'une valeur d'environ cent cinquante francs.

Les voleurs sont activement recherchés.

Ardres. — Un voleur qu'on croit connaître s'est emparé d'une paire mais neuve d'un étang par M. Declercq Louis, marchand de charbon.

Clerques. — Procès-verbal a été dressé contre un *sieur D., journalier*, pour *chasse à l'aide d'engin* prohibé dans le bois de M. Bouclet.

Febvin-Palfart. — Une poule a été volée dans la rue à une cabaretière de Febvin-Palfart. Le coupable est recherché.

Wavrans. — Il a été dressé procès-verbal contre une dame L..., pour coups portés au jeune Dorémé.

Aire-sur-la-Lys. — *Concours de vaches gras*, du jeudi 26 mars 1896 — La répartition des prix se tera de la manière suivante :

Prix d'honneur, 60 fr. et une médaille en or accordée par M. le Ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement de la République :

1er prix 60 fr. et une médaille d'argent offert par M. le préfet du Pas-de-Calais — 2e prix 50 fr. et une médaille d'argent offerte par M. Lacroix, préfet de l'arrondissement de St-Omer.

3e prix 40 fr. et une médaille en argent offerte par M. le sous-préfet de St-Omer — 4e prix. 35 fr. et une médaille en argent offerte par M. Fauquette, conseiller général — 5e prix 35 fr. — 6e prix 30 fr. — 7e prix 25 fr. — 8e prix 20 fr. — 9e prix 15 fr. — 10e prix 15 fr. — 11e prix 10 fr. — 12e prix 10 fr. — 13e prix 5 fr. — 14e prix 5 fr.

Il sera remis à chaque propriétaire de bêtes primées une plaque portant l'indication des prix obtenus et il sera en outre décerné des récompenses honorables représentées aussi par une plaque.

CALAIS

Les Vampires

VIOLATION DE SÉPULTURES

Une violation de sépultures vient d'avoir lieu au cimetière de Calais.

Des bandits inconnus ont ouvert un nombre considérable de tombes et ont éventré ensuite les cercueils qui s'y trouvaient. Ils ont alors enlevé les linceuils et les bijoux qu'ils ont pu trouver.

Cinquante linceuils, en effet, ont été retrouvés ça et là à travers les allées de la nécropole ; en outre, des bijoux intacts ou cassés ont été recueillis et des traces d'oxydation ont été relevées sur ces bijoux.

Jusqu'à présent, il n'y a eu encore aucune descente du parquet, mais on attend l'arrivée des magistrats.

On nous annonce qu'une arrestation est imminente et qu'elle serait suivie de plusieurs autres.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Audience du 7 Mars

Fresnes. — Le 18 février, les nommés Charles Fally, 35 ans, Charles Fally, 60 ans et Léon Fally, 20 ans, sont *tombés à bras raccourcis sur le sieur* Dumas et lui ont donné une « raclée » dont il se souviendra.

Le premier est condamné à 1 mois, le second à 15 jours et le troisième à 6 jours de prison.

Quiévrechain. — Le nommé Wattier vient rendre au tribunal pour 4 vols le 1er décembre 1895, une raclée mémorable des nommés Adrien Van Woyenberg, 42 ans, mineur à Quiévrechain et Léon Van Woyenberg, 16 ans, ouvrier à Bellignies (Belgique.) Les deux inculpés font défaut. Le premier est condamné à 2 mois de prison ; le deuxième à 1 mois de la même peine.

Haveluy. — *C'est également par défaut que le* tribunal octroie un mois de prison à Arthur Marcelle, 34 ans, mineur à Haveluy. Ce malfaiteur est inculpé d'avoir, le 9 février, injurie le garde d'Haveluy. Il a aggravé son cas en lui portant des coups.

Hordain. — Encore une scène de ménage. Le mari, Jules Batard, âgé de 23 ans, qui était en chômeur et train de dépenser sa quinzaine, a frappé sa femme parce que celle-ci venait lui réclamer de l'argent pour l'entretien du ménage.

Batard est condamné à 1 mois de prison.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre Deschamps. — « Les Pauvres de Paris » ou « la misère en habit noir » est un vieux mélo ; mais avec ses scènes prises sur le vif, il semble fait d'hier.

Il contient quelques longues tirades ; comme elles sont bien dites — art difficile que connaît Mlle Deschamps — ce n'est pas du tout du tout ennuyant ouvert le sujet.

Le trame du drame est bien connue, inutile de la donner ici. Les artistes ont su donner à leurs rôles tout le relief désirable. L'éloge de Mme Thouard, de M. Moinas, n'est plus à faire ; ils sont toujours excellents. Ce que je désirerais de M. Mariau c'est, parfois de moins précipiter son debit, la clarté des phrases en souffrent.

Mme Gouverain, en femme du peuple, (Rosine Bigot) a été naturelle comme toujours et M. Cron (Bigot) était, cette fois, complètement dans la peau du personnage.

La deuxième représentation de l'opérette militaire « Cousin-Cousine » a eu encore plus de succès que la première. Il est vrai que la pièce contient des scènes d'un haut comique, émaillées de couplets dont quelques-uns égrillards et que lancent à merveille Mmes Stas, Monteni, qui a dû trisser la chanson « Mon pauvre Scotchoc. » Remarquons aussi Robert, Delestang, les deux officiers amoureux, M. Louis Gouverain (Maître Tapenôtre) d'un haut comique dans son dégingandage de surveillant generale, M. H. Couvreur, le baron vieux celadon. Il est dommage que la pièce soit coupée aux premiers jours de la saison ; les représentations cesseront en plein succès.

PIERRE.

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre Deschamps. — Rue Richard Lenoir, directeur : Mme veuve Gustave Deschamps. — Jeudi 5 Mars 1896, représentation extraordinaire. — Bureau à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 heures.

Rival pour rire

Comédie en un acte par M. E. Grenet-Dancourt

Le Comte de Monté-Christo

Drame en 15 tableaux

PETITE CORRESPONDANCE

M. Jules Yang Lille. — Vous comptez 3 du point, et quatorze d'as 17 et quatorze de rois 101. — *G. D.* — Parfaitement. — *A souvenir brasseur.* — *La Brasserie du Nord* et le *Journal des Brasseurs*, rédacteur en chef M. Pavros, 35, rue d'Isly. — *Un lecteur assidu de la rue Basse.* Oui. — *Cœur triste.* — Prenez conseil d'un médecin. — *M. Demarcy.* — Nous ne connaissons dans le département que la section de Lille. — *Un consenti trouvé.* — L'itinéraire du conseil de revision n'est pas encore arrêté. Vous n'avez pas besoin d'attendre pour consulter votre médecin.

LE FACTEUR.

CONVOCATIONS

Mardi 10 courant, à quatre heures precises au *café Moderne à Tourcoing (salle du 1er étage)*. — Réunion de tous les négociants en blouses de Tourcoing et Roubaix.

Ordre du jour :

1. Pétition du syndicat des peigneurs. — 2. Projet de formation d'une chambre syndicale.

Etat-Civil de Roubaix

du 9 mars

Naissances. — Appolinaire Monnet, rue de Lille coté Degrelle 18 — Cécé Desmoulet, 36bis Dieu — Lumina Hemmiot, rue des Fondeurs, cité St-Maurice 40 — Leon De Backer, rue de la Guingette, cou. Mulier 41 — Colette Mathon, Ch. de la Malakoff 42 — Angèle Aoront, rue de la Guingette, 109 cour 9 — Marcel Ghesquière, rue de l'Union.

Mariages du 9. — Entre : Camille Looseveld, 23 ans, terrassier, rue de Flandre 50 et Marie Desin peleuse, 25 ans, ensuite — Augustin Nalle, 34 ans, fleur, rue du Tilleul 364 et Mélanie Hertelet, 31 ans, dévideuse, rue de Condé 40.

Décès. — Catherine Lavalo 73 ans, rue de Beaumont 17 — Fernand Pignet 6 mois, rue d'Arcole 20 — Francois Dorge 3 jours, rue de la Barbe-d'Or 4 — Augusta Dhaeze 7 mois, rue de Condé 40 — Oscar Vreman 29 — Laure Saffre 1 an, rue Bayart 21 — Henriette Lechert 67 ans, rue St-Antoine — Charles Lafontaine 68 ans, rue du Chemin-Neuf — Philomène Carres 3 ans, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor — Irma Lesquert 1 an, rue d'Elna 1 — Pierre Derulle 79 ans, rue de la Redonte 113 — Arthur Patard 1 an, rue Pierre-de-Roubaix 157 — Léonie Toillier 8 ans, rue de Manbeuge, cour Lordiau 22 — Adèle Dewitte 4 ans, rue Jouffroy 6.

Etat-Civil de Tourcoing

du 8 et 9 mars

Naissances. — Pierre Dumortier, rue Croix-Blanche — Edouard Coroeller, rue Cuvier — Marie Wibaux, chemin du Pont-de-Neuvelle — Achille Montagne, la Maternité — Berthe Vliegbe, Pont de Neuvelle — Charles Duthoit, rue du Moulin — Céline Dupire, chemin des Carliers — Léonie Alleweireldt rue du Luxembourg — Jean Detry, rue Nisot — Marie Cornu, rue du Chemin-Neuf — Marie Demeyre, rue Piats — Joseph Robitaille, rue Nationale.

Décès — Prosper Dubois, 20 jours, rue Renaix — Charles Verbergue, 56 ans, Pont de Neuvelle — Charles Defiandre, 45 ans, boulmier, rue Neuve 15 — Julienne Desobry, 26 ans, rue des Archives — Gustave Lemaire, 2 ans, rue de Menin 59 — Marie Vanderheerem, 41 ans, à la Marlière.

Etat-Civil d'Hem

du 15 février au 5 mars

Naissances. — Ducouillez Eugène, Trois Baudets — Noel Léon, Citadelle — Mouveaux Marguerite, Petit Lannoy — Desobry Fernande, Petit Lannoy — Laurent Juliette, Petit Lannoy — Quint Mario, Trois Baudets — Rosteleur Suzanne, Trois Baudets.

Publications de mariage — Entre : Achille Poteral 23 ans, ajusteur à Lannoy et Julie Dufour, 21 ans, repasseuse à Cheppy.

Mariages. — Entre : Henri Waroquier, 26 ans, confiseur à Pretin et Angèle Vaurenemon, 22 ans, couturière à Hem — Achille Loterat, 23 ans, ajusteur à Lannoy et Jules Dufour, 21 ans, repasseur à Cheppy.

Décès — Daniel Julienne 6 mois, Citadelle — Tabary Henri 19 mois, Citadelle — Nys Louis 2 mois 1/2, Trois Baudets — Decottignies Sophie 69 ans, Petit Lannoy — Duchatelet Julie 65 ans, Petit Lannoy — Jovenéaux Adèle 18 ans, Petit Lannoy — Oudoir François, 91 ans, Petit Lannoy — Ducatillon Andre 73 ans, Place — Hospel Eliee 47 ans, Place.

FINANCES

Paris, 9 mars 1896.

Il n'y a guère d'activité que dans le groupe des fonds étrangers sur lesquels s'exerce plus particulièrement la spéculation. Les Rentes françaises varient peu à 106.70 le 3 0/0 et à 102.05 le 3 0/0 amortissable.

Le Crédit Foncier se tient à 660. Ses obligations foncières et communales se maintiennent à un prix qui qu'elles ont encore en perspective une hausse de 20 à 25 fr.

Le Comptoir National d'Escompte est solide à 577.50.

La Société Générale se maintient à 548.75.

Le Crédit Lyonnais reprend à 700.

La Robinson Banking est ferme à 180, L'acompte dividende de 5 fr. annoncé représente 5 0/0 semestriels sur le capital nominal de la Société : cette distribution indique que le bénéfice en perspective pour l'année sera supérieure à 10 0/0.

L'action Cie Francaise de Mines d'Or et d'Exploration vaut 133. La Cie se charge de représenter gratuitement les actionnaires de la Bicodeport Central Deep à l'assemblée générale qui aura lieu le 26 mars à Johannesburg.

L'action Rec Aver est demandée à 1105, ce qui fait ressortir son taux de capitalisation à plus de 12 0/0, le dividende devant être de 140 fr.

L'action Total Gold Extraction clôture à 70.

La part Cie Nationale des Mines de France se négocie à 25.

Chemins Français très fermes.

BOURSE DE LILLE

Du 9 Mars

Empruntz (Villes et Départements)

Lille 1860 (obl. 100) 122.

Actions, banques et diverses

Crédit du Nord (a. 500 t. p.) 526.25 Casse et *fils, préférence* 29.50 à 29.75 ; ordinaires 28.25.

Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.) 350.

Charbonnages (Action)

Anzin le 1/100 de denier, 680 — Bruay, 1000 — Dully-Ernay, 2061.25 — Courrières 430 — Douchy 580 — Drocourt (a. 1000 t. p.) 1 à 1800, 4165 — Douchy (a. 1000 t. p.) 1801 à 3500, 4465 — Maurchin, coup